



► A la une !

Le Débat Public continue : place aux réunions thématiques !

Après 3 réunions généralistes qui ont permis à près de 1 000 personnes de prendre connaissance du projet d'Ailes Marines, d'échanger différents avis et arguments et surtout de poser leurs questions ; le Débat Public entre maintenant dans la phase des réunions thématiques.

Il s'agira lors des 7 prochaines réunions d'entrer plus précisément dans le détail du projet du parc d'éoliennes en mer et de l'appréhender à travers le prisme de 7 thématiques :

- l'énergie - l'atterrissage et le raccordement au réseau,
- la filière industrielle et les retombées économiques,
- l'environnement (biodiversité, faune et bruit)
- le chantier, sa sécurité et ses impacts sur le milieu,
- les impacts sur les utilisateurs de la mer,
- l'exploitation - la maintenance - la sécurité/sûreté,
- les impacts visuels du projet sur le paysage.

Nous vous espérons nombreux à ces réunions publiques thématiques qui vous permettront de rentrer vraiment dans le cœur du projet !

Prochaine réunion le 15 mai Energie – atterrissage et raccordement au réseau.

Deux thématiques en une seule réunion... Décryptage !

Pour se faire un avis sur l'intérêt, l'utilité ou non du projet soumis au Débat Public, il est important de le mettre en perspective notamment avec la politique de l'énergie européenne, nationale et régionale.

Pour ce faire, la CPDP a convié pour la première partie de sa réunion un représentant de la DGEC qui présentera la politique énergétique de la France et expliquer le rôle attendu du parc d'éoliennes.

A retenir

Réunion publique

- **Mercredi 15 mai 19h :**
Palais des Expositions de Brézillet - Salle Le Grand Léjon - Saint-Brieuc

**Réunion thématique :
Energie - atterrissage et
raccordement au réseau**
accueil par
Bruno JONCOUR, maire de Saint-Brieuc ; interventions de : Mario PAIN, directeur adjoint de l'énergie DGEC ; Esther PIVET, Directrice du développement des marchés de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) ; Dominique RAMARD, Vice-président du Conseil régional ; Jean-Pierre Le GORGEU, Président de l'association « Sauvons le Climat » ; Jean-Marc BOYADJIS, Directeur de projet RTE
et deux heures de débat avec la salle.

Déroulé de la réunion
[Plan d'accès ici](#)

La DGEC (Direction Générale de l'Énergie et du Climat) : une des directions du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et principal maître d'œuvre de la transition énergétique de notre pays. La France est le seul pays au monde à réunir, au sein d'une même direction, les problématiques liées à l'énergie, à la lutte contre le changement climatique et à la qualité de l'air. [Plus d'information ici](#)

Ensuite la CRE, qui a été chargée d'instruire l'appel d'offres et de faire l'analyse des offres reçues, viendra apporter son éclairage en présentant les éléments qui ont guidé le Ministre de l'écologie à attribuer à Ailes Marines le parc éolien de Saint-Brieuc.

La CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) : autorité administrative indépendante chargée de veiller au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz en France au bénéfice des consommateurs finaux et en cohérence avec les objectifs de la politique énergétique. [Plus d'information ici](#)

Le Conseil Régional de Bretagne expliquera en quelle mesure le « pacte électrique breton » peut s'insérer ou prolonger la politique énergétique nationale ; et quelle place le parc éolien pourrait y prendre.

Puis, en deuxième partie, et toujours dans l'esprit d'informer au plus près le public, Ailes Marines et en contrepoint l'association « Sauvons le climat » présenteront, chacun leur tour, leur vision de la place de l'éolien en mer face à la demande énergétique.

Enfin, une troisième partie sera consacrée à un aspect particulier du projet, car hors du champ du Débat Public, mais qui a son importance : le raccordement du parc éolien au réseau électrique national et notamment l'atterrissage en un point côtier des 2 câbles de 225 000 v. Réseau de Transport d'Électricité (RTE) présentera son projet.

Le public sera invité à échanger pendant de longues périodes avec chacun de ces intervenants et poser ses questions à Ailes Marines.

► Dernière minute :

La CPDP, saisie d'une demande de contre-expertise sur les impacts visuels du projet sur le paysage, a décidé de modifier son calendrier des réunions publiques en ajoutant une nouvelle réunion.

Le nouveau calendrier prévoit désormais :

- une réunion thématique « Environnement », mercredi 5 juin, à 19h, salle Guémadeuc à Pléneuf-Val-André.
- une réunion thématique « impacts visuels du projet sur le paysage » (comprenant la restitution des résultats de la contre-expertise), mercredi 17 juillet, à 19h, auditorium Hermione à Saint-Brieuc.

A noter : la demande de contre expertise a été acceptée et sera financée par la CNDP, pour en assurer l'indépendance.

► Retour sur...

400 personnes ont participé aux échanges lors de la 3^e réunion généraliste du 25 avril à Saint-Quay-Portrieux.



Vous trouverez le verbatim de la réunion ainsi que les enregistrements sonores et vidéo sur [le site du Débat](#).

Nous avons recueilli à chaud vos réactions et vos sentiments.



Dominique GOURIOU – Saint-Brieuc

« C'est ma première participation à une réunion publique. Je trouve que malheureusement il n'y a pas beaucoup de jeunes... or c'est une partie de leur avenir qui se décide ce soir. C'est dommage ! Peut-être que l'on devrait mener des actions plus ciblées vers les universités, les écoles pour sensibiliser les jeunes à ces enjeux. »

Maëli SOULAIN – Saint-Potan

« Après Matignon où, selon moi, la salle avait réussi à perturber Ailes Marines, on sent ce soir le désir du Maître d'Ouvrage de renverser la vapeur ! Même si ses réponses ne me satisfont pas, le Maître d'Ouvrage ait le dernier mot ; car dans ces réunions quel avis compte ? celui du citoyen ou celui d'Ailes Marines ? Je viendrai de d'autres réunions, et plus spécialement de celle de Binic, car j'espère avoir l'occasion de m'exprimer en tant qu'utilisateur de la mer ! »



► Participer

N'oubliez pas... le site Internet Interactif de la Commission, sur lequel vous avez la possibilité de :

- Poser vos questions
- Donner votre avis
- Soumettre une contribution
- Rédiger un cahier d'acteur

17 cahiers d'acteur ont déjà été envoyés à la CPDP. Pour télécharger les cahiers d'acteur disponibles [cliquez ici](#)

230 questions ont été posées par écrit ou par sms à la CPDP pour le Maître d'Ouvrage. A ce jour, 142 ont obtenu une réponse, soit 62%

Retrouvez [ICI](#) les premières réponses et posez vous aussi vos questions.

Vous pouvez consulter de nombreuses informations et documents concernant le débat public et poser des questions sur le site : <http://www.debatpublic-eoliennesenmer22.org>

Retrouvez toutes les informations dans la rubrique « Participer » de notre site internet.

NOUVEAU
+ simple
+ facile
Posez vos questions
par SMS au
06 02 29 98 25

Ce débat est le vôtre, participez !



CONTACTS :
Commission Particulière du Débat Public
pour le projet de parc éolien en mer, au large de la baie de Saint-Brieuc
16, rue de la Morgane - Bâtiment Énergie 22, porte B, 1^{er} étage - 22360 LANGUEUX
Tél : 02 56 26 80 68
secretariatgeneral@debatpublic-eoliennesenmer22.org
www.debatpublic-eoliennesenmer22.org